

« DORÉMI Basse Energie Biovallée® »

Dispositif Opérationnel de Rénovation de la Maison Individuelle en Basse Energie

FICHE DE CANDIDATURE DES PROFESSIONNELS

La fiche de candidature (page 3) est à remplir obligatoirement pour les entreprises souhaitant participer à la formation préalable de l'opération DORÉMI initiée par Biovallée (3 sessions de formations préalables, accessibles gratuitement en fonction des places disponibles après validation de la candidature par le comité technique DORÉMI) ; la première session de formation est programmée les mardi 17 et vendredi 20 avril 2012+ ½ journée à fixer.

Cette fiche est disponible en version modifiable sur Internet : www.biovallee.fr (rubrique Energies), et elle peut être renvoyée par courriel (habitat-energie@biovallee.fr), ou par fax au 04 75 25 44 96 ou par courrier postal à : BIOVALLEE opération DORÉMI - CCVD – Rue Henri Barbusse, 26400 CREST.

Si vous souhaitez soumettre un groupement, merci de remplir cette fiche par entreprise, ainsi qu'une fiche de candidature de groupement.

Professionnels du bâtiment, pour toute précision, vous pouvez contacter : Marie-Soriya AO - CAPEB Drôme (04 75 02 10 07), ou Serge SAUSSAC - FFB Drôme Ardèche (04 75 75 91 91).

Par ailleurs, les propriétaires privés qui souhaitent plus d'informations sur DORÉMI peuvent consulter le site www.biovallee.fr ou contacter Laure CHARPENTIER – Biovallée® (04 75 25 43 82) ou par mail : habitat-energie@biovallee.fr.

Biovallée®, l'Institut négaWatt, la CAPEB Drôme, la FFB Drome-Ardèche et Néopolis lancent l'opération « DORÉMI Basse Energie Biovallée® » : 10 chantiers pilotes avec 5 groupements d'artisans pour une offre globale de rénovation énergétique.

Avec DORÉMI, les entreprises candidates peuvent :

- Apprendre à utiliser les **Solutions Techniques de Référence** qui leur permettront, sans faire aucun calcul, de choisir les éléments techniques à mettre en œuvre sur chaque projet.
- Maîtriser la logique de la rénovation à faible consommation (travail collaboratif) et les **techniques de mise en œuvre** des différentes solutions parfois nouvelles.
- **Constituer des groupements d'artisans aux compétences complémentaires :**
 - **Maîtrise du fonctionnement collectif du groupement** avec coordination par un pilote, interlocuteur du particulier maître d'ouvrage.
 - **Maîtrise du niveau de prix à appliquer.**

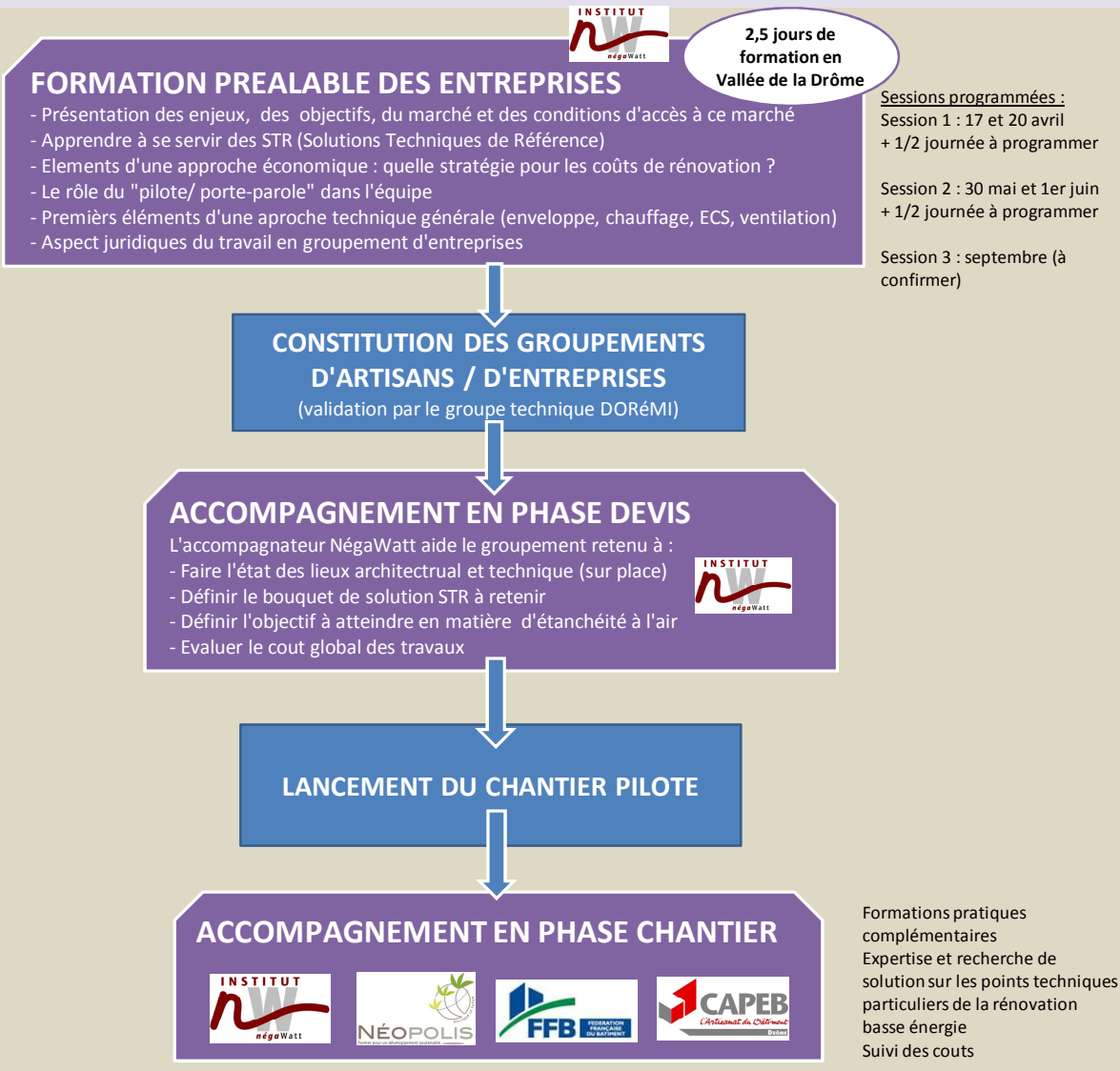
⇒ **Dès 2012, 5 groupements seront accompagnés sur 10 chantiers pilotes situés dans la Biovallée®.**

LES GRANDES ETAPES « DORÉMI Basse Energie Biovallée® » POUR LES PROFESSIONNELS

« DORÉMI – BASSE ENERGIE BIOVALLÉE® »

« DISPOSITIF OPÉRATIONNEL POUR LA RÉNOVATION DE LA MAISON INDIVIDUELLE BASSE ENERGIE BIOVALLÉE® »

Accompagner 5 groupements d'artisans-entreprises du bâtiment et 10 chantiers pilotes Biovallée® pour créer une offre globale de rénovation énergétique basse énergie de l'habitat individuel.



« DORÉMI Basse Energie Biovallée® »

FICHE DE CANDIDATURE DES PROFESSIONNELS

- Raison sociale :
- Adresse :
- Email :
- Année de création de l'entreprise :
- Activité principale :
- Quelles sont parmi ces compétences celles que l'entreprise peut prendre en charge ?
- Forme juridique :
- Nom du gérant :
- N° tél :
- Organisation professionnelle : CAPEB / FFB /NON

Spécialité	O/N	Spécialité	O/N	Spécialité	O/N
Isolat° intérieure/planchers bas		Isolat° extérieure bardage		Ventilation mécanique	
Isolat° toitures/planchers hauts		Etanchéité à l'air		Chauffage/ECS/régulation	
Isolation extérieure enduit		Menuiseries ext. + occulat°		Electricité	

- Nombre total de salariés de l'entreprise :
- Part de la rénovation dans l'activité principale (%) :
- Nombre de salariés travaillant sur la rénovation :
- Chiffre d'affaires des 3 dernières années (€) :

2009	€	2010	€	2011	€
-------------	---	-------------	---	-------------	---

- Nom et références des formations en rénovation thermique éventuellement déjà suivies (Feebat, etc.) :

- Références éventuelles en rénovation thermique :

- L'entreprise fait-elle déjà partie d'un groupement d'entreprises (O/N) :
- Ce groupement possède-t-il déjà un « pilote » (O/N) :
- Exposé des motivations pour le projet de rénovation de la Biovallée :

Rappel des engagements de l'entreprise si elle est retenue :

- avoir déjà suivi, ou s'engage à suivre, les formations Feebat 1 et 3.x ou équivalent accepté :

Spécialité	Feebat	Spécialité	Feebat	Spécialité	Feebat
Isolat° intérieure/planchers bas	1 & 3.1	Isolat° extérieure bardage	1 & 3.1	Ventilation mécanique	1 & 3.4
Isolat° toitures/planchers hauts	1 & 3.2	Etanchéité à l'air	1	Chauffage/ECS/régulation	1 & 3.5 et 3.7
Isolation extérieure enduit	1 & 3.1	Menuiseries ext. + occulat.	1 & 3.3	Electricité	1 & 3.8

- suivre la totalité des journées de formation prévues dans le cadre de l'opération DOREMI
- faire suivre cette formation à 10% du personnel du secteur rénovation de l'entreprise
- accepter de travailler ensuite au sein d'un groupement d'entreprises, de respecter le fonctionnement de ce groupement et les décisions de son « pilote ».
- s'engager à fournir une attestation d'assurance professionnelle (garantie décennale) le moment venu.